29.11.2023 – 09:00 Uhr

Société Suisse des Entrepreneurs: Conjoncture de la construction 3e trimestre 2023: Légère reprise des commandes

Zurich (ots) -

Les commandes dans le secteur principal de la construction ont enregistré une légère hausse au troisième trimestre 2023. Ainsi, entre janvier et septembre, le déficit des commandes par rapport à l'année dernière à la même période a pu être réduit pour atteindre -4,6%. Cette année et l'année prochaine, l'activité de construction devrait se situer à peu près au même niveau qu'en 2022. Sur le plan politique, il convient de bien préparer la voie pour relancer la construction de logements.

Au troisième trimestre 2023, l'activité de construction a progressé de 1,7% par rapport au même trimestre en 2022 pour atteindre 6,3 milliards de francs. Les entrées de commandes sont en hausse de 4,1% et s'élèvent à 5,7 milliards de francs. L'état des commandes affiche une légère progression de 1,5% et atteint 15,5 milliards de francs. Sa portée est de huit mois en moyenne (mesurée sur la base du chiffre d'affaires en 2022). Les acteurs de la branche disposent donc d'une certaine marge de sécurité, soutenue par la conjoncture dans la construction et par l'économie suisse.

De bons chiffres d'affaires en prévision pour 2023 et 2024

À partir de ce trimestre, la Société Suisse des Entrepreneurs prend en charge l'indice de la construction qui était publié jusqu'à présent en collaboration avec Credit Suisse. Selon cet indice, le chiffre d'affaires devrait progresser de 1,5% au 4e trimestre 2023 par rapport au même trimestre de l'année précédente. Sur l'ensemble de l'année, l'activité de construction atteindra ainsi 23,3 milliards de francs en valeur nominale. Il s'agit d'un bon niveau, comparable à celui de l'année dernière. Après correction du renchérissement, l'activité de construction réelle sera légèrement inférieure à son niveau de 2022.

Le chiffre d'affaires devrait enregistrer un léger repli en 2024. Différentes raisons expliquent le ralentissement de la demande. Le coût des matériaux a sensiblement augmenté au cours de ces dernières années. Ce niveau de prix devrait se maintenir ainsi, même si la SSE n'anticipe aucune hausse supplémentaire en 2024. La hausse des taux d'intérêt a pour effet de renchérir la construction d'immeubles locatifs, de logements en propriété, de bâtiments publics et d'infrastructures. La SSE s'attend encore à une petite hausse des taux d'intérêt en décembre 2023, mais pas à d'autres hausses en 2024. Les hausses de taux d'intérêt précédentes coûtent déjà au secteur principal de la construction 1 % de croissance réelle du chiffre d'affaires par an.

Pour résumer, la SSE continue de prévoir une légère baisse des nouvelles commandes à moyen terme. Grâce aux réserves de travail conséquentes, l'activité de construction nominale devrait se situer à peu près au même niveau que lors des deux années précédentes. Après correction des prix, le chiffre d'affaires sera un peu plus faible tandis que la marge bénéficiaire reste extrêmement basse.

Les autorités politiques doivent faciliter la construction de logements

Une forte demande existe dans le domaine du logement car les taux de logements vacants diminuent alors que les loyers augmentent. Cependant, l'activité de construction dans ce domaine est freinée en raison des nombreuses oppositions qui renchérissent et allongent indéfiniment les projets de construction.

C'est pourquoi la Société Suisse des Entrepreneurs plaidera pour une possibilité de réaccélération de l'activité de construction lors de la prochaine table ronde du Conseil fédéral consacrée à la pénurie de logements. Pour ce faire, la SEE mise sur un marché libéral. Le marché des terrains à bâtir ne doit pas être faussé par des subventions de l'État. La protection contre le bruit doit de nouveau être réglementée dans la loi conformément à la pratique qui a fait ses preuves jusqu'en 2016. Les opposants ne doivent plus avoir le droit de formuler des oppositions gratuitement et de manière abusive pour imposer leurs propres intérêts, mais doivent s'acquitter d'une participation raisonnable aux coûts.

Alors que les nouvelles constructions stagnent, les transformations prennent proportionnellement de l'importance. Cette situation doit être mise à profit pour effectuer des rénovations énergétiques afin d'atteindre les objectifs climatiques 2050. Il est nécessaire que le Parlement adopte une position ferme sur cette question.

Informations complémentaires

Résultats: https://ots.ch/nhxaWG

Données détaillées sur la conjoncture de la construction: https://ots.ch/FlPfoK

Indice de la construction: https://ots.ch/iy2ZyB

Contact:

Pascal Gysel
porte-parole de la SSE
Tél.: +41/58/360'77'06

E-Mail: pascal.gysel@entrepreneur.ch

Marcel Sennhauser
responsable Politique + Communication de la SSE
Tél.: +41/58/360'76'30
E-Mail: marcel.sennhauser@baumeister.ch

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100051907/100913983 abgerufen werden.